

PAGES
MANQUANTES



LE

ROSAIRE

LA NATIVITÉ
DE
NOTRE-SEIGNEUR
JÉSUS-CHRIST.

III^E MYSTÈRE
DU
ROSAIRE,

*d'après le Bienheureux
Jacques de Voragine.*

L'Évangile de l'office de la nuit de Noël, qui est à proprement parler l'Évangile de la fête et du mystère, fait mention de deux personnes dans le courant de son récit : de César et de la Vierge Marie. Le saint évêque a groupé autour de ces deux noms les principaux détails

rapportés par l'évangéliste, et a su en extraire non-seulement des rapprochements ingénieux, mais encore de solides instructions pour les âmes.

I.

L'histoire rapporte, dit-il, qu'à l'époque indiquée par l'Évangile, César fit trois choses : il changea de nom, il ordonna le recensement de l'univers, il proclama la paix universelle.

Il changea de nom d'abord. Lui qui auparavant s'appelait Octave, il se fit surnommer César-Auguste : César, en mémoire de son oncle, et Auguste, pour rappeler les accroissements que ses conquêtes avaient procurés à la République romaine ⁽¹⁾ ; et c'est ainsi qu'il est désigné dans l'Évangile : *Exiit edictum a Cesare-Augusto*. Or ce changement de nom n'est pas sans mystère et il laissait pressentir qu'il était en chemin, celui qui devait changer les noms de ses élus et donner à ses serviteurs de nouveaux titres ⁽²⁾. Eux qui autrefois s'appelaient *Hébreux*, c'est-à-dire pèlerins et passagers, parce qu'ils étaient entièrement adonnés aux éphémères occupations de la terre, devaient bientôt être appelés *chrétiens*, en mémoire de l'onction que leur préparait le Saint-Esprit, et plus tard, dans le ciel, enfants de Dieu, pour signifier que la grâce les rendait fils adoptifs et héritiers de Dieu. Cette grâce, il est vrai, nous est déjà conférée sur la terre ; mais, dit saint Jean, à l'état voilé et obscur, et si de fait nous sommes dès ici-bas les enfants de Dieu, l'avenir est encore trop mystérieux pour que nous osions prendre ce nom nouveau.

La seconde chose que fit César ce fut le recensement de l'univers *ut describeretur universus orbis* ; et pour obéir à son édit, chacun s'en alla, dit l'Évangile, se faire inscrire au lieu de son origine. Ce recensement signifiait qu'il arrivait celui qui devait inscrire tous les élus dans son éternité. Or Dieu inscrit de différentes façons les noms de ses élus : dans son livre de vie, afin qu'aucun ne soit falsifié ; dans son palais qui est le ciel, séjour de l'immortalité, afin qu'aucun ne soit anéanti ; dans ses mains, pour ne jamais nous oublier ; et enfin dans son cœur où nous

(1) Auguste vient du verbe latin *augere*, qui signifie augmenter, accroître.

(2) Isaïe, LXV, 15.



LA NAISSANCE DU SAUVEUR
d'après Bernardino Luini.

sommes comme une lettre vivante, et voilà pourquoi il est impossible que nous n'en soyons pas aimés.

La troisième chose que fit César, ce fut de proclamer la paix universelle, et cette paix annonçait la venue de Celui qui devait étouffer toutes les discordes. La discorde était entre Dieu et l'homme ; et voilà pourquoi, dit saint Paul, le Christ Jésus se fit le médiateur de Dieu et de l'homme. La discorde était entre l'homme et l'homme, à cause de la diversité des religions ; et voilà pourquoi il se fit la pierre angulaire qui supporte sur sa base toutes les parties de l'édifice. La discorde était entre l'homme et l'ange, et voilà pourquoi il se fit pasteur *et laissa dans le désert les quatre-vingt-dix-neuf brebis pour rechercher celle qui s'était égarée* (1), c'est-à-dire qu'il laissa au ciel les neuf chœurs des anges pour ramener l'homme au bercail commun.

II.

La seconde personne qui est désignée dans l'Evangile, c'est Marie, et il est dit d'elle d'abord qu'elle était arrivée à son terme, *cum Maria prægnante*, pour nous faire entendre qu'elle portait dans son sein le feu divin, la splendeur éternelle, le trésor de la sagesse et la source de la miséricorde. Aussi est-ce alors plus qu'à aucun autre moment de sa vie que se réalisèrent en elle ces paroles de l'Ecclésiaste : *Je suis la mère de la belle dilection, de la crainte, de la science et du bon espoir* (2). Elle devint vraiment la mère de la belle dilection, puisqu'elle portait en elle le feu de l'amour divin et celui qui est venu le répandre en ce monde ; de même que l'or, en effet, se dissout au contact du feu, ainsi l'âme de Marie se liquéfiait d'amour à la présence du Verbe. Elle devint la mère de la crainte pour les démons ; car ainsi que le hibou fuit l'éclat du soleil, ainsi l'enfer redoutait l'éternelle splendeur qui brillait à travers les parois de sa chair, et s'enfuyait d'elle comme à l'approche d'une armée rangée en bataille. Elle devint la mère de la connaissance car elle portait en elle la sagesse qui en est la clef ; enfin elle devint la mère du bon espoir, puisque l'hôte de son sein était la source de toute miséricorde ; et ainsi fut accomplie cette parole des proverbes : *Le trésor le plus désirable*, c'est-à-dire la sa-

(1) Luc, xv, 4.

(2) Eccli., xxiv, 24.

gesse divine, et l'huile de la miséricorde sont dans la demeure du juste, (1), c'est-à-dire en la bienheureuse Vierge en qui le Christ a habité.

La seconde chose qui est dite de Marie dans l'Évangile, c'est qu'elle mit au monde son fils, *peperit filium suum*. L'enfantement chez les autres femmes est précédé d'angoisses, accompagné de douleurs et suivi de langueur. Mais celui de Marie se fit dans de meilleures circonstances, et ne connut ni l'angoisse, ni la douleur, ni la langueur. Que pouvait redouter, en effet, celle qui, ainsi que Judith, était gardée par un ange, avait été sanctifiée comme un tabernacle par Dieu le Père, n'avait conçu que par l'opération du Saint-Esprit, et dont l'enfant qui allait naître était Dieu ? La douleur n'avait pas davantage lieu de la tourmenter ; tout, au contraire, devait la combler de joie : et la divinité de son fils, et le miracle de sa virginité conservée intacte, et le salut du genre humain qui datait de cette heure, et les chants des anges qui retentissaient au ciel. Elle ne pouvait non plus être sujette à ces langueurs dont souffrent les autres femmes ; celui qu'elle avait mis au monde était le médecin le plus habile, celui qui soulage toutes les infirmités, le *Très-haut qui a créé les remèdes secrets que la terre possède* (2), le fort géant qui soutient toute faiblesse, le céleste ombrage de la divine puissance qui lui avait été promis et qui entretenait en elle et autour d'elle une sainte et fortifiante fraîcheur.

7. Q.—Perd-t-on les indulgences attachées à l'usage du chapelet ou du Rosaire béni, quand on a les mains gantées ?

R.—Les indulgences sont attachées au simple usage du chapelet ou du Rosaire bénits : *Requiritur usus coronæ benedictæ*. Par conséquent, il suffit d'avoir le chapelet ou Rosaire béni entre les mains et de s'en servir. Aucune autre condition n'est requise ; or les gants n'empêchent pas l'usage du Rosaire, donc on ne perd pas les indulgences attachées à cet usage quand on se sert du chapelet ou du Rosaire les mains gantées.

(1) Prov., XXI, 20.

(2) Eccl., XXXVIII, 4.

LE TOMBEAU DE SAINT ETIENNE.

LES RUINES.

Lorsque l'on sort de Jérusalem par la porte de Damas—vieille porte sarrazine, bronzée comme une face de more et farouche avec sa dentelure de pierres aiguës—on ne tarde pas à rencontrer un ensemble de constructions modestes qui s'étagent au milieu d'un vaste jardin. Dans ce jardin, gisent, épars et comme abandonnés, des restes de voûtes écroulées, des fragments de pavés en mosaïque, des socles de colonnes brisées toutes à un pied du sol, des seuils de marbre, des dalles de tombeaux. Tous ces pauvres débris, confondus maintenant dans une même ruine, présentent pourtant, aux yeux des savants qui les ont découverts et exhumés, des caractères bien différents : à côté des mosaïques chrétiennes des chapiteaux corinthiens sont encore à demi enfouis; les murs gothiques et les voûtes sarrazines mêlent leurs débris, indifférents aux vieilles haines dont ils restent les témoins.

Dans ce jardin où saint Etienne, premier diacre et premier martyr, fut lapidé par les juifs, deux basiliques se sont élevées successivement et toutes deux ont été ruinées. La première, que l'on croyait définitive, et qui ne dura que deux cents ans, fut élevée par l'impératrice Eudocie, femme de Théodose le jeune. Chosroès, qui en a bien détruit d'autres, la détruisit jusque dans ses fondements. L'autre, que l'on croyait provisoire et qui le fut en effet, fut élevée par les chrétiens de Jérusalem vers le temps des premières croisades et vite rasée par Saladin. Il y mit ses écuries.

Tout cela est mort; pour les faire oublier, les âges s'entassent sur ces ruines.

Je ne sais si jamais elle se relèveront.

Qu'importe, après tout? Ceux qui en ont la garde—les dominicains de Jérusalem—ont bien fourni au moyen âge des monuments fameux, ils en ont même fourni les architectes; mais ils n'en sont plus là. Il y a d'autres ruines à relever, d'autres monuments à édifier. Qu'on ne pleure pas sur les basiliques de saint Etienne! Elles se relèveront, s'il plaît à Dieu, qu'on pleure sur les ruines de

l'esprit apostolique qui, dès les premiers jours, trouva sa plus haute expression dans la parole du premier diacre, sa plus inviolable consécration dans le sang versé du premier martyr !

De vieux auteurs dominicains qui commentaient jadis l'Écriture sainte avaient pris l'habitude, pour glorifier l'œuvre de saint Dominique, d'écrire, après chacun des grandes figures de la Bible, cette phrase, trop simple pour être prétentieuse : *hic est ordo prædicatorum* ; celui-ci, il symbolise l'Ordre des prêcheurs.

Si j'eusse été un des enthousiastes des âges perdus de la jeunesse dominicaine, après avoir commenté la vie de saint Etienne, j'eusse écrit, en lettres d'or sur mon parchemin, en lettres de feu dans mon cœur, cette phrase très simple dans sa prétention : *hic est ordo prædicatorum* !

Par sa mission et par son esprit, Etienne symbolise ce que l'Ordre des frères prêcheurs a toujours recherché comme son idéal : le zèle des âmes et l'amour du sacrifice.

Mais, ce point de vue est ici trop restreint. Voir tous les saints à travers son idéal monastique, c'est s'exposer à faire de tous des têtes rasées, de ces fins profils mystiques que nous peint *beato Angelico*.

Si saint Etienne est le symbole et l'idéal d'un Ordre entier, je ne m'en souviendrai que pour l'étudier de plus près, avec plus d'amour.

LE DIACRE ÉTIENNE.

Les actes des apôtres nous racontent très simplement la mission que reçut Etienne. (1)

La communauté des biens, que pratiquaient les premiers chrétiens, n'entraîna aucune difficulté tant que le nombre des fidèles demeura assez restreint. Les cœurs étaient détachés, non seulement de toute possession, mais encore et surtout de tout intérêt personnel. Le riche cédait volontiers ce qu'il considérait ne plus lui appartenir, et le pauvre n'était pas exigeant, ne se croyant aucun droit. Mais, les prédications continuelles des apôtres augmen-

(1) " En ce temps-là, le nombre des disciples s'accroissant, il s'éleva un murmure des (juifs) Hellénistes contre les Hébreux, parce que leurs veuves étaient méprisées dans la dispensation de ce qui se donnait chaque jour." (Actes des ap. C. VI. v. 1.)

taient sans cesse le nombre des fidèles. Des groupes se formèrent au sein de la communauté. Les juifs de Jérusalem, habitués à vivre entre eux, s'écartaient instinctivement des juifs étrangers, des hellénistes. Une question de principes accentuait encore cette scission naturelle : les juifs de la dispersion ⁽¹⁾ commerçants ou banquiers, étaient en contact continu avec les grecs, les païens ; les juifs de Jérusalem, stricts et confinés dans leurs stériles discussions d'école, n'admettaient aucun contact avec les étrangers. Il y avait là une question de principes : la conciliation était impossible.

Lorsque les juifs de l'un et l'autre parti furent assez nombreux dans la communauté chrétienne, l'antagonisme tendit à renaître. Il se manifesta dès le principe, dans la répartition des biens communs aux pauvres.

Yeut-il réelle injustice de la part des hébreux ? ou bien ce qui paraissait une injustice n'était-ce pas simplement l'effet de ce sentiment aveugle qui restreint souvent la charité aux bornes d'une communauté ?

Quoiqu'il en soit, ceux qui en souffrirent ce fut—comme toujours—les pauvres et surtout les veuves parce qu'elles n'avaient d'autre moyen de vivre que la charité des fidèles.

On recourut aux apôtres ; on leur demanda de trancher la question : on leur demanda même de veiller eux-mêmes à la répartition des aumônes. ⁽²⁾

En face des partis, la grande force de l'autorité c'est l'indépendance. Les partis s'appuient sur les opinions, les opinions sur des incertitudes. L'autorité qui s'abaisse à patronner un parti par le fait même se déconsidère et s'affaiblit : elle n'a plus le droit de s'imposer, chacun est libre de la discuter.

Les apôtres n'étaient ni hébreux, ni grecs, ils étaient

(1) On appelait juifs de la dispersion ou *Diaspora* les juifs qui s'étaient répandus dans le monde entier : on les appelait encore hellénistes ou grecs par opposition aux juifs de Palestine ou hébreux.

(2) " Les douze convoquèrent alors tous les fidèles et dirent : Il n'est pas juste que nous abandonnions le ministère de la parole divine pour nous occuper de distribuer aux pauvres leur nourriture. Choisissez parmi vous sept hommes d'une probité reconnue, remplis de la sagesse de l'Esprit Saint : nous les constituerons dans cette charge. Nous pourrons ainsi nous donner tout entiers à la prière et à la prédication." (Actes des ap. C. VI. v. 2 et 3.)

apôtres. Ils refusèrent de se mêler en partisans à cette affaire de susceptibilités. Jusque là c'était la communauté qui s'était chargée de distribuer les aumônes : ce soin ne devait pas lui être enlevé. Seulement, désormais, l'administration des biens ne serait pas confiée indistinctement à l'assemblée des fidèles. On choisirait sept diacres—à la fois trésoriers et distributeurs—qui s'occuperaient spécialement de ce ministère. D'une probité reconnue, d'une sagesse consommée, ils auraient la confiance des riches et des pauvres et ainsi, disaient les apôtres, nous pourrions, nous, rester les diacres de la parole, tandis qu'ils seront les diacres du trésor. (1)

Le premier des diacres, fut Etienne. Ce devait être un administrateur émérite ! Saint Luc ne le dit pas : il était, dit-il seulement, rempli de foi et l'Esprit saint rayonnait de toute sa personne. Il ne s'agissait pas ici de faire des placements d'argent, des coups de bourse—toutes choses qui n'étaient point si étrangères qu'on le pense à la civilisation romaine. Il s'agissait simplement de fournir aux besoins d'une multitude, pauvre de cœur par profession. c'est vrai, mais qui n'en était pas moins sensible et compatissante à l'indigence.

Le diacre avait en outre à s'occuper des veuves qui, renonçant au monde, se consacraient à Dieu dans l'état de virginité. C'était là un emploi aussi délicat devant les hommes qu'il était saint devant Dieu. Aussi n'est-ce pas en vain que les apôtres recommandent aux fidèles de choisir des hommes connus pour leur probité et leur sagesse.

La carrière était ouverte devant Etienne : maintenant il était à l'œuvre.

A peine Etienne eut-il commencé à remplir sa charge, que les grecs cessèrent de se plaindre et tout murmure s'éteignit. Ce différent qui eût pu, en se développant, amener des divisions dans l'église, disparut sans laisser de trace.

Le silence qui se fit immédiatement sur toutes ces questions de finances et de susceptibilités, montre assez avec quelle vigilance et surtout quel désintéressement

(1) *Diaconos* signifie ministre, serviteur, distributeur. L'office du diacre et l'office des apôtres sont désignés dans les actes par le même mot : *diaconia*. (v. 1 et v. 4.)

saint Etienne s'acquitta de son ministère. L'équité, en matière d'argent engendre l'estime, non la louange.

Saint Luc avait donc raison quand il écrivait que le diacre Etienne faisait des prodiges et des miracles parmi le peuple. A la vérité, il ne dit point les malades qu'il a guéris, ni les morts qu'il a ressuscités, mais, prodige d'un autre genre et non moins admirable, comment il sut s'attirer non seulement l'approbation, mais la vénération du peuple en administrant le trésor de l'Eglise.

Etienne faisait d'autres miracles encore plus rares et plus inouïs.

Comme je l'ai dit, en vertu de la commission qu'il avait reçue, le diacre était chargé de diriger les veuves qui vivaient séparées du monde : il avait à les instruire, à les consoler, à traiter souvent avec elles, par conséquent. Bourdaloue insiste avec complaisance sur la régularité et l'intégrité inviolable dont Etienne fit profession dans une charge aussi difficile et aussi exposée à la censure. On dirait que ces vertus étaient rares de son temps : " Quoique l'engagement où se trouvait saint Etienne de converser avec un sexe si faible lui-même et si capable d'affaiblir les plus forts, soit une de ces fonctions qui, dans tous les temps, ont donné plus de prise à la médisance, par un effet tout opposé, c'est ce qui augmente l'opinion et la haute estime qu'on a conçue de sa personne. Sa réputation est si bien établie, que la plus rigide censure est forcée sur ce point de le respecter. Etienne, à la fleur de son âge et dans l'exercice de son ministère, converse avec les femmes, dirai-je sans scandale ? c'est peu, si vous le voulez ; dirai-je sans reproche ? c'est beaucoup ; dirai-je sans soupçon ? c'est encore plus ; mais ce n'est point assez : car il le fait avec honneur, il le fait avec fruit, il le fait avec une édification qui se communique à toute l'Eglise : voilà ce qui approche du miracle."

Et pour bien montrer ce qu'il y a de vraiment prodigieux à voir Etienne respecté, révérend, canonisé par la voix publique dans un ministère où les plus saints sont exposés à la calomnie, Bourdaloue cite le témoignage de saint Jérôme. Avec quelque amertume, le solitaire se plaint que, malgré sa prudence et sa réserve, on ait réussi à noircir sa conduite : Avant que je ne connusse sainte Paule, dit-il, le monde entier n'avait de vœux et de soucis que pour

moi : on me disait humble, pur, discret, jusque là qu'on me jugeait digne du souverain pontificat. Mais depuis que je commence à l'honorer pour sa vertu, j'ai cessé d'être ce que j'étais et l'on m'a dépouillé de toutes mes vertus.

N'eût-il accompli que des miracles de cette sorte, saint Etienne eût assez prouvé que la grâce et la force de l'Esprit Saint habitaient en lui. Les païens étaient si peu habitués à de semblables vertus qu'ils purent bien les prendre pour des miracles, et les chrétiens de ce temps qui avaient vu Judas trahir le Maître pour une bourse et Ananie tromper les apôtres pour moins peut-être, pouvaient encore appeler miracles des vertus aussi rares.

LE MAITRE DE PAUL.

Partout, dans le monde juif, on savait que Jésus de Nazareth avait prétendu se faire passer pour le Messie promis à Israël. Les disciples, en plein Sanhédrin, l'avaient affirmé : c'est le Dieu de nos pères qui a suscité Jésus.

Mais, par delà le monde juif, le monde romain, et, par delà le monde romain, le monde barbare ne savaient pas que le rédempteur promis à l'humanité était venu, ils ne savaient pas que ce rédempteur universel c'était ce même homme qu'on avait, un soir, sans bruit et sans éclat, arrêté, jugé et, avec une haine discrète jusque dans son triomphe, pendu.

Une rédemption universelle, c'était l'épouvantail du juif et la première parole que Jésus avait prononcée dans ce sens, avait été sa condamnation à mort.

Ravir à Israël ses privilèges, c'est vouloir mourir.

Il fallait pourtant bien quelqu'un pour prononcer cette parole. Le Christ était mort ; les apôtres n'osaient pas encore la répéter. Personne pour parler ? Et pourtant, l'histoire de Jésus qui est l'histoire de la rédemption universelle ne peut rester une simple question juive !

L'homme qui devait parler était là. Il était dans le peuple, vivant avec lui, ne s'en distinguant que par un véritable rayonnement de sagesse et de charité.

Il ne parle pas encore, c'est vrai, mais il agit. De ses mains infatigables, il distribue à tous le trésor de l'Eglise, à tous, aux judaïsants comme aux hellénisants, et même aux grecs et même aux païens ; car la charité rien

ne peut la lier ; il n'y a point de limites pour elle, point de partis, point de races ; elle va, donnant à tous, sans distinguer ; c'est elle qui fonde toute liberté et toute égalité. Tandisque les apôtres attendent, pour porter en dehors d'Israël la parole de l'évangile, que l'Esprit Saint manifeste sa volonté, Etienne n'a rien à attendre : il montre clairement à tous, par l'esprit qui anime son ministère, que, dans le nouveau royaume du Christ, tous ont droit et que, Dieu merci ! on pourra désormais connaître la vérité et faire le bien—sans être juif !

Le trésor de l'Eglise qu'Etienne distribue indistinctement à tous les fidèles sans tenir compte ni de leur origine, ni de leur race, ni de leur religion antécédente, c'est l'image de la grâce divine se répandant sur toutes les âmes rachetées.

Etienne ne parle pas encore et pourtant il enseigne bien haut et bien fort. Pour garant je n'en veux que les haines qu'il s'attire.

Ses premiers ennemis, sans doute, ce furent les pharisiens, étroits et intransigeants, conservateurs jusqu'à la mort de ce qui les conservait souverains et maîtres ? Non ; ce furent ceux-là même qui auraient dû se rallier à Etienne, ceux avec qui il avait plus de contact par ses idées et par son ministère, les juifs hellénistes, ceux des synagogues de Rome, d'Asie, d'Alexandrie. (1)

Tous ces juifs hellénistes qui faisaient les esprits larges, qui parlaient d'un judaïsme libéral, tolérant, au fond, n'avaient de largeur et de tolérance que ce qu'il en fallait pour mieux servir leurs intérêts. Leurs concessions n'étaient que des calculs de marchands, quand elles n'étaient pas des faiblesses d'épicuriens ou des compromis d'ambitieux. Ils formaient un gros parti raisonnable qui n'osait trop s'avouer et qui colorait de libéralisme religieux ses ambitions et ses intérêts tout profanes.

Etienne, intransigeant et poussant jusqu'au bout les principes derrière lesquels ils ne voulaient que s'abriter, Etienne, helléniste jusqu'à mettre les païens et les juifs sur le même pied—les gênait.

Ils voulaient bien faire pièce aux pharisiens pour se

(1) Ces étrangers n'étaient pas nécessairement des pèlerins venus pour la Pâque. Un certain nombre d'entre eux avaient leur domicile à Jérusalem : ils avaient aussi leurs synagogues distinctes.

gagner la faveur des étrangers—mais, en face de ces mêmes étrangers, n'avoir plus les privilèges du peuple de Dieu, n'avoir plus rien qui les distinguât, ils n'y pouvaient consentir.

Et puis, ils le sentaient bien, alors même que saint Etienne ne l'eût point proclamé, du même coup la loi était effacée, le temple renversé. A quoi bon cette loi, protectrice fidèle du peuple choisi, clôture avancée, retranchement inviolable pour le fils d'Abraham ; à quoi bon ce temple fermé sous peine de mort à l'incirconcis, à l'impur ; à quoi bon tout cela, si le grec, le païen, qui n'a ni loi ni temple, doit trouver sa place, au royaume de Dieu, à côté d'Israël ?

Car, il ne s'agit pas ici de savoir si, pour entrer dans le royaume du Messie, il faut d'abord devenir juif : cette question reviendra plus tard. La question présente est bien plus radicale : y a-t-il égalité entre païen et juif, entre circoncis et incirconcis ?

Etienne répond simplement et clairement par ses actes : l'égalité, il ne l'affirme pas, il la suppose ou il la fait. Et quand les hellénistes s'assemblent contre lui et l'assaillent de leur violente controverse, ils se sentent eux-mêmes vaincus et entraînés par la sagesse de ses réponses. A leur esprit rétréci par l'égoïsme individuel et national, Etienne oppose l'esprit des prophètes dans la lumière de Jésus-Christ. Il leur montre dans leurs Ecritures à eux que des temps ont été prédits où règneraient le culte de l'esprit et du cœur, où toutes les barrières du formalisme et du préjugé seraient arrachées pour faire place à la liberté du vrai culte qui est dans l'amour de Dieu et des hommes.

L'esprit qui parlait en lui était irrésistible, mais, quand il le faut, des juifs savent marcher sur leurs convictions. Gamaliel avait dit aux sanhédrins : Si l'œuvre du galiléen est de Dieu, vous ne pouvez vous y opposer qu'en vous opposant à Dieu même !

Les juifs allaient s'opposer à Dieu même.

Ces esprits larges avaient l'habitude, quand ils voulaient agir, de se mettre derrière les pharisiens. Ici, l'occasion était belle de soulever l'indignation du parti strict. On insinua que plusieurs avaient entendu Etienne blasphémer contre Moïse et contre Dieu. Peu à peu, par des

calomnies habilement graduées, on excita le peuple, les anciens, les scribes, jusqu'à ce que, l'indignation populaire éclatant, on enlevât Etienne et on le trainât devant le sanhédrin.

Certes il était facile de l'accuser. Ses actes et ses paroles étaient publics comme son ministère. Il était facile de les interpréter contre lui-même.

Aussi, quand le grand prêtre se leva du milieu des docteurs et des anciens et demanda sur un ton de solennelle impartialité : En est-il ainsi ? Etienne sans prendre garde à cette solennité et sans se soucier de répondre à ce fatras d'hypocrites délations, évita la question posée et parla, non pour se défendre, mais pour accuser.

“ Mes pères et mes frères, dit-il, écoutez-moi.”

Qu'allait-il dire ? Ils le regardaient, étonnés que sa voix eût des accents de maître et son visage des resplendissements angéliques.

Etienne parlait simplement : il racontait la vieille histoire du peuple d'Israël, depuis Abraham qui menait ses troupeaux en Mésopotamie, jusqu'à Moïse, jusqu'à Jésus de Nazareth. Vielle histoire ! et cependant, personne qui n'écoutât avidement, les yeux ardents sur ses yeux, et le cœur frémissant de tous les frémissements de sa parole.

Vieille histoire ! mais jamais ces vieillards, blanchis sur les Ecritures et les Talmuds, n'avaient entendu parler ainsi de leur passé et de leurs pères.

Etienne parlait fortement : comme on voit le vent courir sur les épis—et le vent fuit, et les épis qui se sont redressés, restent—ainsi l'esprit de Dieu, à travers les âges de l'histoire d'Israël, courait sur ce peuple, s'essayant à l'emporter dans son élan. Mais non ; l'esprit de Dieu passait, se reposant en vain sur Abraham, sur Jacob, sur Moïse, sur les prophètes ; mais le peuple relevait la tête—et résistait à l'esprit—Dieu poussait son peuple vers son Messie et le peuple refusait d'aller.

Dieu marche et Israël recule et Israël veut arrêter la marche de Dieu ; ne s'appelle-t-il point de son vrai nom “ fort contre Dieu ? ”

Dieu marche, parce que son œuvre c'est le progrès sans relâche, jusqu'à la perfection dernière et la perfection dernière, c'est le chef d'œuvre de Dieu, le Rédempteur promis à l'homme tombé.—Et Dieu suscite Abraham, té-

moins fidèle de sa promesse et gage de son accomplissement—Mais l'œuvre de Dieu ne s'arrête pas avec Abraham ; la promesse n'est pas en lui réalisée : il se laisse entraîner au souffle de Dieu.

Jacob, les patriarches—autres témoins—autres promesses.—Il semble, à entendre la voix de Dieu parler, que l'heure de la réalisation viendra bientôt. Mais Jacob, mais les patriarches ne sont que des bornes qui indiquent le chemin, non le but : ils sont la paille qui s'égare dans les airs et qui va où va ce qui souffle. Eux non plus ils ne sont pas les promis, ils sont seulement les fils de la promesse. Et ils meurent en Égypte, en exil de la terre et du royaume promis.

Et maintenant c'est Moïse, qui voyait Dieu face à face et qui lui parlait bouche à bouche. Mais le grand prophète, lui aussi, poussé par la force de Dieu, passe, le regard et l'espérance fixés sur celui qui ne passe pas et qui n'aura de regard et d'espérance sur nul autre, parce qu'il est l'idéal, le promis. Moïse a délivré le peuple d'Israël, c'est vrai—il l'a établi dans la terre de promesse, c'est vrai—le temple, perfection de la tente du désert, c'est encore le prolongement de l'œuvre de Moïse—oui.

Mais, comme Moïse a passé, son œuvre doit passer. Et comme Moïse était l'image de celui dont il disait : un prophète sera suscité de Dieu parmi vous comme je l'ai été—ainsi l'œuvre de Moïse, la loi et le temple, sont l'image d'une autre loi et d'un autre temple—temple, qui n'est pas fait de main d'hommes, car l'homme ne travaille que pour les siens, et Dieu veut que son temple soit pour tous—loi qui n'est pas une servitude, parce qu'elle n'est plus l'alliance d'un souverain et d'un peuple, mais d'un père et de ses enfants,

Les patriarches, voici qu'Étienne les a tous évoqués et tous ils s'en vont vers le Messie promis à Israël pour être le rédempteur de tous les peuples.

Mais Israël n'a pas voulu se laisser emporter par l'esprit de Dieu. Israël n'a pas cru aux patriarches, Israël n'a pas cru aux prophètes, et maintenant que le juste, le promis est là, Israël l'a rejeté : il a tué les prophètes, il a tué son Messie.

Israël a voulu arrêter Dieu. Mais on ne lie pas l'es-

prit de Dieu : il a fait éclater et la loi et le temple où on le voulait confisquer pour en faire un Dieu juif.

— L'histoire d'Israël, c'est bien l'œuvre de Dieu se faisant par son peuple—mais non dans son peuple. Sur ces poitrines d'airain, l'ongle de Dieu n'a pu mordre : leur cœur est resté fermé. Et voici que l'esprit souffle ailleurs, et tout *craque* en Israël.

— Etienne, maintenant, sait qu'il est perdu. En vérité, ces docteurs de la synagogue n'avaient jamais étudié leur histoire à ce point de vue. La révélation était trop cruelle. Ils ne pouvaient pardonner.

Mais, du moins, la parole si longtemps attendue, si longtemps étouffée, aura été dite. Le cri aura été poussé qui doit remuer le monde : Noël au Christ Rédempteur des nations !

Etienne est le martyr de la rédemption de tous les hommes par Jésus Christ. Selon la pénétrante expression de Basile de Séleucie, il est le MAÎTRE DE PAUL. (1)

Intrépide, dès lors, puisqu'il va mourir, Etienne, de toute la puissance de l'Esprit qui est en lui, leur jette à la face la vérité de leur crime :

“ Têtes dures, cœurs incirconcis, toujours vous résistez à l'Esprit Saint, et vous êtes ce qu'étaient vos pères ! Lequel des prophètes n'ont-ils point persécuté ? Ils les ont tués parce qu'ils prêchaient l'avènement de ce juste que vous avez trahi et tué.

“ Vous avez reçu la loi par le ministère des anges et vous ne l'avez point gardée !”

A ces mots, Etienne vit les cieus s'entrouvrir et la gloire de Dieu lui apparaître—et Jésus debout à la droite de son père.

Les pharisiens, raidis contre la grâce criaient au blasphème. Ils grinçaient les dents de rage. Leurs cœurs, selon la forte expression de saint Luc, grinçaient dans leurs poitrines.

D'un seul bond ils se jetèrent sur le diacre, ils le traînèrent hors de la ville, par ce même scrupule qui leur avait fait tuer Jésus la veille du sabbat, et ils le lapidèrent.

Et lorsqu'il se sentit mourir, Etienne posa ses genoux à terre, et poussa un grand cri vers le ciel.

(1) Cf. S. Etienne et son sanctuaire à Jérusalem—par le R. P. La grange, p. 13.

C'était, dit Pierre Damien, pour empêcher que les cris des juifs n'aillent jusqu'à Dieu et n'attirent sur eux sa vengeance : il fallait que le cri de la charité l'emportât sur les cris de la fureur, et c'est ce qui arriva. La voix de saint Etienne monte seule vers Dieu et c'est de là que Saul, le persécuteur ardent, est changé en un apôtre—comme si Dieu eût voulu répondre par le plus grand prodige de sa miséricorde au plus grand prodige de la charité. C'est la prière du diacre, dit S. Augustin, qui donne à l'Eglise—Paul.

Et quand il eût prié, saint Etienne s'endormit dans le Seigneur.

LA RESTAURATION.

La lumière était faite ; le martyre de saint Etienne c'est le dernier et le plus éclatant témoignage de l'obstination aveugle et égoïste du peuple juif à repousser son rédempteur. Aussi, après la mort d'Etienne, l'Eglise chrétienne tend de plus en plus à se séparer de la synagogue, à sortir du temple, à s'affranchir de la loi. L'Eglise se sent mère de tous les peuples—et le temple est trop étroit pour les contenir tous.—Aussi, l'Eglise laisse là les traditions mosaïques—elle abandonne à leur entêtement les restes d'Israël—jusqu'à ce que, les ruines s'étant faites sur ces restes stériles, elle vint naturellement prendre la place désertée.

Saint Etienne, par son sang versé, a proclamé et réalisé l'égalité de tous les hommes dans la Rédemption de Jésus-Christ. C'est là la véritable égalité, celle qui fonde toutes les autres. Aussi, chaque fois que des aspirations vers l'égalité se font sentir dans une nation ou dans une civilisation—c'est le signe d'un retour instinctif vers le Christ Rédempteur, idéal et besoin suprême de l'homme. Il faudrait alors qu'il y eût toujours un homme pour révéler l'objet vrai qui répond à ces aspirations, pour qu'elles ne s'évaporent pas dans l'espace, surtout pour qu'elles ne dévient pas. Comme il faudrait toujours un Dominique pour que l'esprit de *liberté* fût réglé par la vérité—comme il faudrait toujours un François d'Assise pour que l'esprit de *fraternité* fût réglé par le renoncement—ainsi il fau-

drait toujours un Etienne, un martyr, pour que l'esprit d'égalité fût réglé par la charité.

Trois hommes—donnez-moi ces trois hommes et alors, nous pourrons reprendre sans crainte pour un nouveau siècle et réaliser cette fois dans leur seul et vrai sens—la *liberté par la vérité, l'égalité par la charité, la fraternité par le renoncement.*

Mais, il faudrait avant tout et surtout un martyr, parce que nulle révolution, nulle renaissance ou simplement nulle restauration ne se fait sans du sang versé, et le sang qu'il faut verser ce n'est pas celui des autres c'est le sien, *en toute liberté, en toute charité, pour ses frères.*

Et maintenant que j'ai achevé mon commentaire sur saint Etienne, malgré que je ne sois pas un enthousiaste des âges perdus de la jeunesse dominicaine, j'écrirai en lettres de feu dans mon cœur cet hommage et cette espérance :

Hic est ordo prædicatorum,

F. V. DELAU,
dominicain.

LE ROSAIRE ET LA FAUSSE CRITIQUE.

(suite et fin)

Notons un autre indice. Il a trait au Rosaire considéré pratiquement. Que veut dire Denys le chartreux, né en 1394 et mort en 1471, lorsque, dans son opuscule *De commendatione morientium*, il recommande de réciter "un Psautier, composé d'une série déterminée d'*Ave Maria*, qu'on présentera comme une couronne de fleurs à la Mère de miséricorde, afin que, par ses prières très-saintes et ses mérites, elle en fasse l'offrande à son Fils" ?

Voilà bien, ce semble, le Rosaire à l'état pratique. Toutefois, passons outre : des preuves plus péremptoires appellent notre attention.

Indépendamment des efforts locaux, tentés par les précurseurs d'Alain, pour rendre son ancien lustre à l'héritage de leurs devanciers, la dévotion du Rosaire ou Psautier, trop populaire de sa nature pour n'être pas destructible, subsistait çà et là, à l'état individuel, ou du

moins sans organisation, sans lien, sans encouragements. On peut avoir une idée de cette situation, en se rappelant celle qui s'offrit à l'Ordre de Saint-Dominique, lorsque, après les ravages de la Révolution et une exclusion dont on connaît la longueur, il reprit sa place sur le sol français. Le Rosaire était alors un nom, un souvenir. Il se mourait, offert au rabais, dans la Dévotion du Rosaire dit *Vivant*. S'il se survivait de quelque manière, c'était principalement dans la pratique, restée commune, malgré tout, des prières vocales du *Chapelet*. A cette institution tombée, mais subsistant dans certains vestiges, on aurait pu très-justement appliquer ces paroles de Léon X : *ferè neglecta*, ou encore celles du légat Alexandre : *quasi deleta*.

Toutefois, et alors même que la pratique enseignée par saint Dominique demeurait privée de l'appui de ses tuteurs naturels et du concours de ses instructeurs attitrés, on reconnaissait encore, à certains signes, que la dévotion du Rosaire, comprise et cultivée dans ses conditions essentielles, la méditation des mystères et la prière vocale, conservait un noyau de fidèles.

Les choses ne paraissent pas s'être passées autrement au xve siècle. Le Rosaire y était encore délaissé, il marchait comme il pouvait, à l'état individuel et séparé ; mais c'était toujours l'antique Rosaire. L'absence de toute influence dominicaine ne fait que mettre encore davantage en lumière notre conclusion : Le Rosaire était connu et pratiqué à cette époque avant que le bienheureux Alain n'intervînt, et, dans tous les cas, en dehors de son intervention. D'où il suit clairement qu'il n'en est point le premier inventeur.

Est-ce assez ? Sera-t-on suffisamment persuadé que la grâce du Bienheureux Alain de la Roche, comme restaurateur du Rosaire, ne détruit pas, mais confirme le titre d'initiateur donné à saint Dominique par la tradition tout entière ; qu'Alain n'est point l'*époux*, mais l'*ami de l'époux* ?

Nous le croyons, et nous répétons en terminant cette parole d'Alexandre VI : " C'est par les mérites de saint Dominique jadis prédicateur du Rosaire, que le monde entier s'est vu préservé d'une ruine imminente ".

R. P. DANZAS,

des fr. prêch.

LOUIS DE GRENADE.

31 Décembre.

Ce fut un pauvre moine ; toute sa vie il voulut l'obscurité et l'oubli ; c'est pourquoi Dieu se plut à l'exalter : il lui donna l'éclat des vertus et du génie, il le fit conseiller des rois et l'un des plus grands hommes de son siècle. Humble religieux, il ne cherchait que la gloire de Dieu, et Dieu mit ses délices à le combler d'honneur. Tel fut frère Louis de Grenade, l'une des plus grandes intelligences de l'ordre dominicain. L'histoire de cette vie de moine, la voulez-vous connaître ? Elle est pleine d'instruction et de lumières, elle surabonde de suave candeur et de délicieuse simplicité. Elle est belle comme est beau le roman de l'amour divin à qui s'y est abandonné sans mesure.

Treize années s'étaient écoulées depuis que les armes de Ferdinand et d'Isabelle avaient rendu Grenade terre catholique et ville d'Espagne. L'an 1505 naissait en cette ville, de parents pauvres, un enfant qui fut appelé Louis. Nous ne savons rien de sa jeunesse ni de sa vie d'étudiant, si ce n'est, qu'à l'âge de dix-neuf ans, Louis terminait ses études et se sentait porté de toute son âme vers le Seigneur. Il comprit que pour remplir son cœur des choses célestes, il le faut d'abord le vider de tout ce qui est de la terre : aussi la silencieuse retraite du cloître captiva son amour, et Louis de Grenade voulût être moine. Mais autour de sa jeunesse pure et tranquille, il a entendu les bruits du monde, il a compris le malheur des âmes qui se perdent, son cœur se brise de douleur : aimant Dieu, comment n'aimerait-il pas ses frères ? et Louis de Grenade voulut être apôtre. L'appel de Dieu s'était fait entendre. Un soir du mois de juin 1524, le jeune homme allait frapper à la porte d'un des couvents de sa ville natale. Les religieux accueillirent sa demande, et, quelques jours après, il était revêtu des blanches livrées du frère prêcheur, du moine apôtre.

Quelques mots des vieux chroniqueurs nous disent quelle fut la vie du novice : “ La grâce, qui le faisait aspirer à une haute perfection, lui apprit de bonne heure à ne considérer en toutes choses que la gloire de Dieu, la volonté de ses supérieurs et l'accomplissement de ses devoirs.” La perfection fut en effet l'aspiration de toute la

vie de notre bienheureux frère. Soit qu'il priât, soit qu'il travaillât, au dortoir, au chœur, sous le cloître, plus tard dans la prodigieuse activité de son ministère apostolique, il ne voulait que glorifier son Dieu dans la perfection toujours grandissante de son obéissance et de son amour. Le temps des études était devenu pour le jeune religieux une longue prière en laquelle il épanchait son âme, car la sagesse se révélait à lui ; et, tout naïvement, il ne pouvait taire ce besoin de prier qui l'étreignait si puissamment : " Lorsque Dieu m'instruit lui-même par la parole, si je me détournais de lui pour m'adresser à des maîtres du siècle, ne mépriserais-je pas sa doctrine en lui préférant celle des hommes ? " Aussi bientôt illuminé d'En-Haut, l'étudiant de Grenade fit prévoir celui qu'on devait appeler : " le Bossuet de l'Espagne, " " la gloire des frères prêcheurs, " " le conseiller des rois et la consolation de l'Eglise entière. "

Louis de Grenade fut bien vite arraché à sa chère solitude et lancé à la conquête des âmes. Dans l'ardeur de son zèle il avait tant de fois désiré vivre enfin du véritable amour qui se dépense au delà de toute mesure : le jour se donner tout entier aux âmes qu'on veut racheter, la nuit se reposer, si c'est un repos, dans la pénitence, dans les larmes, dans la contemplation !

Cinquante ans il mena cette vie de prière et d'apostolat. Et c'était après une journée de prédication, au sortir de ces contemplations nocturnes, que, sous l'action de l'Esprit Saint, il écrivait ses admirables ouvrages, qui le placent au premier rang des maîtres de la vie spirituelle... Mais la ville de Grenade ne devait pas être seule à jouir de la science et du zèle de son saint enfant, bientôt elle fut un champ trop restreint pour l'apôtre. Le jeune dominicain fut appelé à Cordoue. Là encore, les succès furent merveilleux, et le peuple de Cordoue ne voulût plus laisser partir son prêcheur. Ne pouvant le retenir, il voulût que frère Louis de Grenade lui laissât un couvent de son ordre, pour posséder au moins les frères du saint missionnaire. L'humilité du religieux répugnait au rôle de fondateur, mais il dût obéir au désir de ses supérieurs.

A deux petites lieues de la ville de Cordoue, s'élevaient sur une éminence sauvage les vieux bâtiments abandonnés d'un couvent autrefois florissant. Au XIème

siècle, un frère prêcheur, le Bienheureux Alvare, avait fondé ce monastère à son retour de Terre Sainte. Là, cédant à son amour pour Jésus souffrant, il avait érigé plusieurs petits oratoires dont chacun était dédié à quel-qu'un des douloureux épisodes de la Passion ; et puis, accompagné de ses religieux, il allait de l'un à l'autre, méditant et pleurant, et souvent répandant son sang par de cruelles flagellations. Le premier, ainsi, il instituait le chemin de croix, hors de Terre Sainte, et créait cette belle dévotion, plus tard propagée par saint-Léonard de Port-Maurice. Les gens du pays avaient appelé le couvent : "Echelle du Ciel : Scala Cœli".

Cette solitude, les souvenirs pieux qu'elle évoquait, même le nom de cette retraite, tout ravit l'âme religieuse de Louis de Grenade ; les novices se groupèrent bientôt autour de lui, et, de nouveau les vieux cloîtres du couvent de "Scala Cœli" retentirent des chants de l'office divin, répétés aux heures de nuit comme aux heures de jour. Époque bénie dans la vie de Louis de Grenade ! là, il se retrempait dans la vie religieuse, n'interrompant ses saintes veilles et ses pieuses méditations aux oratoires de la Passion, que pour prêcher et écrire ou faire de nouvelles fondations, là, il composait son merveilleux traité spirituel de "l'Oraison", l'un de ses chefs-d'œuvre de sagesse et de science chrétienne.

Il y avait à cette époque sur le siège métropolitain d'Evora un des plus grands personnages de l'Espagne : cardinal, fils de roi, infant de Portugal, plus tard roi lui-même, dom Henry de Portugal connaissait les conversions opérées par frère Louis de Grenade, il avait lu ses ouvrages, et avait compris quel trésor serait pour son diocèse un semblable religieux. Lorsqu'il sût que le dominicain était sur son territoire, il courut à lui, et se jetant aux genoux de l'humble frère, il le supplia de vouloir bien l'accepter pour pénitent. Consterné, le religieux refusa d'abord, mais pressé d'obéir, il demanda du temps pour voir et juger le diocèse : "Il y a longtemps, disait-il, que Votre Altesse est archevêque d'Evora, mais, moi, je suis arrivé nouvellement dans ce pays : je ne sais pas comment l'on s'y gouverne, et s'il n'y a pas des scandales auxquels Son Altesse devrait remédier." Le prélat aima cette intrépide franchise du moine mendiant, et obtint de conser-

ver dans sa ville épiscopale un religieux si plein de l'esprit de Dieu.

Deux ans plus tard, c'est-à-dire l'an 1507, Louis de Grenade était élu provincial de la province de Portugal. C'est alors qu'il devint confesseur de la reine Catherine, régente de Portugal. Convaincue de la sagesse éclairée de son confesseur, la reine lui abandonna presque entièrement le soin de nommer aux évêchés vacants du royaume. C'est ainsi que, malgré les murmures des grands de sa cour, elle plaça sur le premier siège épiscopal de ses états un pauvre dominicain, inconnu jusque là, mais en qui frère Louis avait deviné un saint. Les prédictions du confesseur royal se réalisèrent. Barthélemy des martyrs, par ses vertus apostoliques, par sa fière attitude au concile de Trente, se montra digne des pasteurs de la primitive Eglise.

A cette même époque sainte Thérèse écrivit plusieurs fois au père de Grenade pour avoir ses conseils, et le remercier, au nom du Seigneur Jésus, de tout ce qu'il faisait pour le bien de l'Eglise. D'autres saints, tels que saint Pie V, alors cardinal Alexandrin, et comme lui, fils de saint Dominique, Jean de Ribera, archevêque de Venise, et le saint cardinal Charles Borromée, neveu du pape Pie IV, se glorifiaient d'être ses amis.

Au milieu de ces marques d'estime et de vénération, insensible aux honneurs qu'on lui offrait, le vénérable père se souvenait d'une seule chose : c'est qu'il était un pauvre, et quand la reine de Portugal lui présentait les plus hautes charges, quand le pape lui envoyait le chapeau de cardinal, il n'avait pour répondre que des larmes et un amour de plus en plus passionné pour l'humble pauvreté du religieux mendiant.

En récompense de son humilité, Dieu lui fit la grâce insigne de mourir pauvre et simple prêcheur, tel qu'il avait vécu. Cette mort bienheureuse arriva au couvent de Lisbonne. Depuis quelques années, il s'y livrait tout entier à l'oraison, et à la pénitence. Ce fut là aussi qu'il écrivit ses derniers ouvrages. A l'avent de l'année 1588, Louis de Grenade avait 84 ans. Il avait suivi avec la plus scrupuleuse exactitude la règle sévère de son ordre, soixante six ans durant : il lui voulut être fidèle jusqu'au bout. Malgré son extrême vieillesse, pendant ces jours de

pénitence il ne voulut rien adoucir des jeûnes prescrits, ni des autres exercices de règle. Ce fut son dernier acte de vertu, ses forces tombèrent, et le 31 décembre de cette même année, le père Louis de Grenade rendait à Dieu son âme belle et pure. On dit qu'il fut assisté par les anges, à cette heure suprême, et, depuis, sa cellule est devenue un sanctuaire vénéré.

Les œuvres laissées par ce saint religieux sont considérables. Elles forment plus de vingt volumes. Toutes elles furent traduites en plus de huit langues différentes, du vivant même de leur auteur. Lorsqu'on a lu et médité *le guide des pécheurs, le mémorial du chrétien, les traités de la prière, de l'amour de Dieu, de l'Oraison, la vie de Notre Seigneur*, on comprend cette parole de St-François de Sales, à un de ses amis : " Ayez, je vous prie, Grenade tout entier, et que ce soit votre second bréviaire. Le cardinal Borromée n'avait pas d'autre théologie que celle-là. Il faut le lire avec révérence et dévotion, comme un livre qui contient les plus utiles inspirations que l'homme puisse recevoir d'En-Haut pour réformer toutes les puissances de de son âme."

Les œuvres de Grenade n'ont pas changé, les besoins spirituels de nos âmes sont toujours les mêmes. D'où vient donc que, de nos jours, on tende à laisser dans l'ombre ces maîtres inimitables qui ont dirigé nos pères ? Ne serait-ce pas là encore une faiblesse ou mieux une incon séquence de notre pauvre siècle ? Je le crois. Prions et souffrons pour qu'il voie plus clair et plus loin, et qu'il vienne enfin retremper ses forces affaiblies aux sources toujours vivifiantes qui, autrefois, faisaient germer les saints.

FR N. B. des fr. prêcheurs.

8. Q.— Quand on prête son chapelet à une personne, perd-il les indulgences ?

R.— Non, si l'on n'a pas l'intention de lui communiquer les indulgences. Si l'on donne son chapelet, ou si on l'échange, il perd les indulgences.

Les indulgences valent seulement pour les personnes pour lesquelles le Rosaire a reçu la bénédiction, ou à qui les rosaires ont été une première fois distribués et donnés en propre.

LA SAINTE OMBRE.

Il y avait, à une époque bien reculée, un saint si bon que les anges étonnés venaient tout exprès du ciel pour voir comment sur la terre on peut tant ressembler au bon Dieu.

Et lui avançait simplement dans la vie répandant la vertu comme l'étoile répand la lumière, comme la fleur répand le parfum, sans jamais s'en apercevoir.

Deux mots résumaient chacun de ses jours : *il donnait, il pardonnait*. Et ces deux mots ne sortaient jamais de sa bouche, mais ils se traduisaient par son sourire, dans son amabilité, dans sa condescendance, dans sa charité de tous les instants.

Et les anges dirent au bon Dieu : "Seigneur, accordez-lui le don des miracles."

Et Dieu répondit : "Je le veux bien ; demandez-lui ce qu'il veut."

Et les anges dirent au saint : "Voulez-vous que vos mains, en touchant les malades, leur rendent la santé ?"

"Non, dit le saint, j'aime mieux que le bon Dieu le fasse tout seul."—"Voulez-vous que votre parole convertisse les âmes coupables et ramène au bon chemin les cœurs qui s'égarèrent ?"—"Non, c'est la mission des anges, ce n'est pas celle d'une pauvre créature ; je prie, je ne convertis pas."—"Voulez-vous devenir un modèle de patience, attirant à vous par l'éclat de vos vertus, ce qui contribuerait à glorifier Dieu ?"—"Non, répondit le saint, si on s'attachait à moi, on se détacherait de Dieu. Le bon Dieu a d'autres moyens de se faire glorifier."—Mais enfin, dirent les anges, que voulez-vous ?"

Et le saint, souriant disait : "Que puis-je vouloir ? que Dieu me laisse sa grâce ; avec elle n'ai-je pas tout ?.."

Et les anges insistant : "Il faut pourtant que vous nous demandiez un miracle, ou nous vous en imposons un de force."

"Eh bien, dit le saint, que je fasse beaucoup de bien sans le savoir jamais."

Et les anges, embarrassés longtemps, tinrent conseil, puis s'arrêtèrent à cette pensée : chaque fois que l'ombre du saint se projettera ou derrière lui ou à ses côtés, de manière qu'il ne puisse l'apercevoir, cette ombre aura le

privilège de guérir les malades, de soulager les douleurs, de consoler les tristesses. Et cela fut ainsi.

Et quand le saint marchait, son ombre, se dessinant à ses côtés, ou derrière lui, reverdissait les chemins arides, refleurissait les plantes flétries, rendait une eau limpide aux ruisseaux desséchés, aux petits enfants pâles leurs fraîches couleurs, aux mères en larmes la douce joie.

Et les peuples, respectant sa modestie le suivaient silencieux, ne lui parlant jamais de ses miracles, et peu à peu oubliant jusqu'à son nom ne l'appelèrent plus que "*La Sainte Ombre.*"

DE L'ERECTION DE LA CONFRÉRIE DU T. S. ROSAIRE. (1)

—La Confrérie du T. S. Rosaire ne peut être érigée que dans les églises ou les oratoires publics, c'est-à-dire destinés exclusivement au culte divin par l'autorité de l'évêque ou du pape et ayant porte ouverte sur la voie publique. Il est à désirer, pour la plus grande commodité du peuple, que les confréries du Rosaire soient, de préférence, érigées dans les églises paroissiales. (chapitre général de Rome 1629.)

—La confrérie du T. S. Rosaire ne peut d'aucune façon être érigée dans les chapelles des religieuses, même si ces chapelles sont publiques, même si ces religieuses appartiennent à l'Ordre de St-Dominique. (Congrégation des Evêques et Réguliers. 6 avril 1595—15 mars 1599—5 mai 1645). Il faut excepter le cas d'une dispense spéciale ou d'un privilège particulier accordé par le St-Siège à tel monastère.

On ne peut d'avantage ériger la Confrérie du T. S. Rosaire dans les chapelles de religieuses non approuvées du St-Siège ou dans les pensionnats et externats de femmes.

—Autrefois il fallait qu'une distance de trois milles séparât les Confréries du T. S. Rosaire. Cette constitution émanée de Clément VIII a été supprimée par Benoît XIII. Cette révocation a été confirmée de vive voix par

(1) Voir la 1ère partie au numéro d'Août.

Pie IX, le 28 janvier 1863, à la demande du Procureur général des Dominicains. Il est requis, cependant, qu'une seule confrérie soit instituée dans le même lieu ou la même cité.

—Sans dispense spéciale, il est interdit d'ériger la confrérie du T. S. Rosaire dans deux églises appartenant à la même ville, même s'il s'agit d'une grande ville.

Cependant, s'il est nécessaire d'établir deux ou plusieurs confréries dans la même ville, le curé de la paroisse dans laquelle s'établit la deuxième confrérie doit écrire, par l'intermédiaire de son évêque, à l'Eminentissime Préfet de la S. Congrégation des Indulgences, qui, lui, transmettra au Maître Général des Dominicains la dispense obtenue. Cette dispense accompagnée du diplôme d'érection sera ensuite envoyée au demandeur.

Lorsque le maître général des Dominicains envoie un diplôme d'érection pour un lieu ou une cité, où déjà est établie une confrérie, cette démarche suppose la dispense obtenue du S. Siège. A défaut de cette dispense, le diplôme serait sans valeur.

Lorsqu'une confrérie est canoniquement érigée, avec toutes les grâces et privilèges concédés par le S. Siège, elle ne peut ni englober d'autres confréries, ni être englobée par elles. En d'autres termes, il n'y a pas d'*Archiconfréries* du T. S. Rosaire : toutes les confréries sont égales en droits et en privilèges et toutes sont érigées immédiatement par le maître Général des Dominicains. (S. Pie V. 29 juin 1569—Sixte Quint 30 janvier 1586—Paul V. 20 sept. 1608—Innocent XI 31 juillet 1699.)

C'est pourquoi, la confrérie érigée à Rome dans l'église dominicaine de la Minerve, bien que portant dans certains documents le titre d'Archiconfrérie, ne jouit d'aucun des droits ou privilèges accordés à ce titre qui est dans ce cas purement honorifique.

—Bien que l'honneur d'une confrérie soit de posséder un grand nombre d'associés, cependant, il suffit de trois personnes pour constituer une confrérie du T. S. Rosaire. Ce nombre est requis au moment de l'érection de la confrérie. Pour que la confrérie subsiste il suffit qu'un seul membre continue à en faire partie.

—Les prêtres de l'Ordre de St. Dominique et même les prêtres étrangers à l'Ordre qui ont été légitimement

députés pour ériger une confrérie, par le fait même reçoivent la faculté d'inscrire les associés et de bénir les rosaires. Mais ce pouvoir ne leur est accordé que pour le lieu où la fraternité doit être érigée et pendant les huit jours qui précèdent et qui suivent l'érection. (Déclaration du Rme Père Larocca, 1er janvier 1890.)

—Il est bon d'afficher sur les murs de la chapelle de la Confrérie le diplôme d'érection émané du Maître Général, les lettres testimoniales de l'Évêque, et le tableau des Indulgences attachées à la confrérie. Mais ceci n'est point d'obligation stricte, ce n'est qu'un usage communément adopté.

CHRONIQUE.

COLLÈGE DE ST. HYACINTHE.—Le 29 octobre, on y célébra la fête de M. le Chanoine Dumesnil, supérieur du collège. La veille, dans une séance intime, les élèves offrirent leurs vœux, leurs hommages et leur reconnaissance à celui qu'ils respectent et aiment comme un père. Le 29, ce fut le tour de l'amitié. De nombreux prêtres, trente pour le moins, anciens condisciples ou anciens élèves de M. le Supérieur, étaient accourus à cette réunion d'affectueuse fraternité. Nos Seigneurs les évêques de St-Hyacinthe et de Nicolet, M. le vicaire général Thibaudier et M. Primeau, curé de Boucherville, rehaussaient cette fête de leur présence. Deux pères dominicains y représentaient leur communauté.

NOUVELLES ÉRECTIONS DE LA CONFRÉRIE DU ROSAIRE.—Dans le cours du mois d'octobre, le T. R. P. Duchaussoy, prieur de St. Hyacinthe, a érigé la confrérie du Rosaire dans les paroisses de Saint-Sébastien, et de Saint-Pierre de Vérone (Pike River), diocèse de St. Hyacinthe.

Le 3 novembre, la confrérie a été érigée dans la paroisse de saint Robert, diocèse de St-Hyacinthe.

Nous publions dans ce numéro un article indiquant les conditions requises à l'érection d'une confrérie du T.S. Rosaire. Nous prions les personnes et spécialement les prêtres, qui auraient besoin de quelque explication sur ce sujet ou sur d'autres points se rapportant à nos articles, de

s'adresser à la direction du "Rosaire." Nous nous efforcerons de leur répondre d'une façon satisfaisante, soit par l'organe de la revue, soit par lettre, nous conformant en cela à leur désir.

ŒUVRE DES VIES POPULAIRES DES SAINTS DOMINI-
CAINS.—Le R. P. Mortier vient d'entreprendre la publica-
tion d'une série de vies populaires des saints de notre
ordre. Cette publication se présente sous la forme d'une
brochure de trente à quarante pages enrichies d'illustra-
tions recueillies avec soin et choisies avec goût. Nous
avons déjà sous les yeux les vies de saint Dominique, de
saint Thomas d'Aquin et de sainte Catherine de Sienne—
Sainte Rose de Lima suivra bientôt.

L'entreprise vient de recevoir la haute approbation
et les paternels encouragements du Rme père général des
dominicains (1).

CHINE.—Le 12 mai dernier a eu lieu, à Foochow, le
sacre de Mgr Etienne Sanchy, des frères prêcheurs, évê-
que titulaire de Zarai (Numidie) et vicaire apostolique
d'Emuy. Le prélat consécrateur, Mgr Masot, était assis-
té de deux évêques dominicains comme lui, NN. SS.
Terrés, vicaire apostolique d'Haïphong et Valasco, coad-
juteur de Mgr Colomer, vicaire apostolique du Tonkin
septentrional.

Le nouvel évêque a pris possession de son siège le 15
du mois dernier.

REVUE DU ROSAIRE.—Dans le numéro de janvier
prochain, nous commencerons la publication d'une série
d'articles sur des questions de théologie pratique et d'Écri-
ture sainte. Le premier article, sur la nature des indul-
gences, sera fait par le R. P. Maricourt, professeur et di-
recteur des études à Saint-Hyacinthe. Nous continuerons
à donner chaque mois quelques pages de la vie des saints
de notre ordre. Nous espérons que la même bienveillance
qui a accueilli notre revue la soutiendra et la propagera.

(1) S'adresser, pour se procurer ces vies populaires au couvent de St.
Hyacinthe. L'exemplaire : 5 cts. Le cent : 4 \$ Un certain nombre de
personnes désirent, à l'occasion de Noël ou du jour de l'an, faire des
cadeaux utiles et modestes. Nous leur recommandons ces petites brochures,
élégantes et soignées, populaires par leur simplicité et leur brièveté.

QUESTIONS ET RÉPONSES.

9. Q.—Celui qui est membre de l'Association du Rosaire perpétuel, est-il par le fait membre de la Confrérie du saint Rosaire ?

R.—Oui.

10. Q.—Est-ce que l'on peut, sans préjudice pour les indulgences, interrompre un Rosaire par un autre Rosaire, par exemple : une personne dit tous les jours son Rosaire à la sainte messe, je suppose ; dans la journée, elle trouve l'occasion de dire quelques dizaines d'un autre Rosaire, le lendemain elle dit son Rosaire quotidien. Peut-elle ensuite continuer, si elle en trouve encore l'occasion, le Rosaire qu'elle a commencé la veille et gagner les indulgences partielles du Rosaire ?

R.—Oui. Quand nous avons dit que en récitant les quinze dizaines dans la semaine on satisfait aux obligations imposées pour le gain des indulgences, nous avons répondu par avance à cette question. Le Rosaire quotidien garde ses indulgences, et le Rosaire *septimanal* garde aussi les siennes.

11. Q.—Les confrères du Rosaire peuvent-ils gagner toutes les indulgences du rosaire et même du chapelet, en récitant le rosaire de quinze dizaines pendant la semaine, si cette récitation est interrompue après chaque dizaine ?

R.—Les membres de la confrérie du Rosaire ont le privilège de ne pas perdre les indulgences, quels que soient les intervalles de temps qu'ils mettent entre les dizaines, pourvu qu'ils aient achevé le rosaire entier dans l'espace d'une semaine (Decr. auth., no 385, ad 2).

En effet, d'après les explications données par le pape Clément VII (décret du 8 mai 1534) et par Pie IX (décret du 22 janvier 1858), rien n'oblige les membres de la confrérie à dire tout le rosaire en un jour : ils peuvent le partager en trois chapelets ; ils peuvent même interrompre la récitation après chaque dizaine. Pourvu qu'ils aient récité les quinze dizaines à la fin de la semaine, ils gagnent les indulgences accordées aux confrères pour la récitation de ce rosaire.

RECOMMANDATIONS AUX PRIÈRES.

L'Eglise—Le Souverain Pontife—La réunion des églises séparées—L'Ordre de St. Dominique et ses œuvres—L'œuvre du T. S. Rosaire et les fidèles qui la propagent—Nos prédicateurs—Notre noviciat—Les personnes qui propagent l'œuvre du noviciat, et cette œuvre elle-même—Des intérêts temporels—L'avenir de plusieurs jeunes gens—Plusieurs voyages—Plusieurs vocations—Plusieurs malades—L'issue de plusieurs entreprises difficiles—Plusieurs mères de familles—Plusieurs parents qui ont le vrai souci de l'éducation de leurs enfants—Quatre associés défunts de l'œuvre du noviciat : Mme Delphine Héroux, (Montréal)—Mme Clara Lafargue—Mme Flavien Racicot—M. Adélaïde Quintin, (S. Grégoire d'Iberville).

CALENDRIER DOMINICAIN DU MOIS DE
DECEMBRE.

INDULGENCES DE NOS CONFRERIES

Abréviations :

C.-Confesseur	D.	fête double
M.-Martyr	T. D.	fête tout double
V.-Vierge	T. O.	Tiers-Ordre
O. N.-de notre Ordre.		

1^{er} Dimanche de l'Avent (1^{er} *du mois*).

Trois Indulg. plén. du 1^{er} Dimanche du mois, pour les confrères du Rosaire, une pour la communion, une pour la visite, une pour la procession.

Indulg. des stations de Rome chaque Dimanche de l'Avent.

- 2 Lundi. Ste Bibiane, V. M. *Simple*.
- 3 Mardi. S. François Xavier, C. *D.*
- 4 Mercredi. Ste Barbe, V. M. *D.*
- 5 Jeudi. S. Antoine de Padoue, C. *D.* (fête renvoyée du 13 *juin*).
- 6 Vendredi. S. Nicolas, Ev. C. *T. D.*
- 7 Samedi. Ordination de S. Ambroise, Ev. C. Doct. *D.*
- 8 2^e Dimanche de l'Avent (2^e *du mois*). IMMACULÉE CONCEPTION DE LA B. V. MARIE. *T. D. avec Oct. solennelle.*

Trois Indulgences plénières pour les Confrères du Rosaire.—Une autre pour la procession.

Indulg. plén. pour le Rosaire vivant.

Indulg. plén. pour les Confr. du S. Nom.

- 9 Lundi. S. Basile, Ev. C. Doct. *D.* (14 *juin*).
- 10 Mardi. N.-D. DE LORETTE. *T. D.*
- 11 Mercredi. Bse Osanna de Mantoue, Vierge dominicaine. *D.*

- 12 Jeudi. S. Roch, C. D.
- 13 Vendredi. Ste Lucie, V. M. T. D.
- 14 Samedi. Commémoration de N. B. P. S. Dominique à Soriano. T. D. (15 septembre).
- 15 3e Dimanche de l'Avent (3e du mois).
Indulg. plén. pour le Rosaire vivant.
- 16 Lundi. B. Sébastien Maggi, Conf. dominicain. D.
Commencement de la neuvaine avant Noël—Indulg. plén.
- 17 Mardi. S. Bruno, C. D.
- 18 Mercredi. Q.-T. *Jeûne*. ATTENTE DE L'ENFANTEMMENT DE LA Bse V. MARIE. T. D.
Indulg. des stations de Rome aujourd'hui, vendredi et samedi.
- 19 Jeudi. S. Edouard, roi d'Angleterre, C. D.
- 20 Vendredi. Q.-T. *Jeûne*. S. Dominique de Silos, Abbé. D.
- 21 Samedi. Q.-T. *Jeûne*. S. THOMAS, Apôtre. T. D.
- 22 4e Dimanche de l'Avent.
- 23 Lundi. Bse Marie Mancini, Veuve dominicaine. D.
- 24 Mardi. Virgile de Noël, *jeûne*.
- 25 Mercredi. NATIV. DE N.-S. J.-C. T. D. avec Oct. solennissime (3e mystère joyeux).
Indulg. plén. pour les Confr. du Rosaire.— Une autre pour la fin de la neuvaine.—Indulg. des stations de Rome pour chacune des trois messes.
Indulg. plén. pour le Rosaire vivant.
- 26 Jeudi. S. ETIENNE, DIACRE, 1er MARTYR. T. D.
Indulg. des stations de Rome aujourd'hui, demain et après-demain.
- 27 Vendredi. S. JEAN, Ap. Évangéliste. T. D.
- 28 Samedi. LES SS. INNOCENTS, Mm. Simple.
- 29 Dimanche (dernier du mois). S. Thomas, Ev. M. Simple.
Indulg. plénière pour les personnes qui récitent le chapelet en commun 3 fois la semaine.
- 30 Lundi. De l'Octave de Noël.
- 31 Mardi. S. Sylvestre, P. C. Simple.

